ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an 10T et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. COMPTE POSTAL ; 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 80 cent. ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)...... (- d -)..... 1 fr. 25 RÉCLAMES 3° page

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Appel au Bon Sens. - Le Budget. La Commission des Finances réclame des économies. Le gouvernement acquiesce : il emande aussitôt 137 millions supplémentaires pour le Maroc. — La question Silésienne. Ne nous laissons pas intimider par la comédie jouée en Allemagne. — Les Bolcheviks découvrent l'Amérique !...

« Appel au Bon Sens », c'est le titre d'un remarquable article de M. André Fribourg, député, dans les

Les dirigeants des grands pays s'obstinent à réclamer le désarmement, alors qu'ils intensifient la production de leurs chantiers maritimes. C'est le cas de l'Angleterre, de l'Amérique, du Japon. Pour ces puissances, « c'est la course au tonnage, à la cuirasse, au canon, aux torpilles, à la vitesse ». C'est à qui des trois armera ses mastodontes en construction, de l'engin le plus puissant: le canon 380 est abandonné pour le 400; le 420 suit aussitôt, et voilà qu'on expérimente déjà le 500..... C'est la course à l'abîme et à la mort! C'est la marche rapide vers l'épuisement prochain des ressources des puissances.

Prévoyant cet épuisement, les gouvernements intéressés cherchent qui s'en prendre. Se tournant vers la France, ils disent :

 Vous êtes des impérialistes... Vous entretenez une armée démesurée... Vous vous ruinez pour la payer... Oui votre effort naval act faible à côté du nôtre, c'est entendu. Mais est votre armée du nous inquiete vous êtes des trouble-fête. Sans vous, le monde vivrait en paix..... »

Ainsi parlent l'Angleterre, l'Amérique, l'Italie, l'Allemagne, d'autres encore. C'est pure hypocrisie.

Comment peut-on sérieusement accuser d'impérialisme un pays qui a perdu un million 1/2 de ses meilleurs enfants pour sauver la Civilisation et qui n'aspire qu'à la paix pour laisser le travailleur à l'usine en vidant ses casernes; — un pays appauvri par un effort sans précédent qui voudrait bien employer à son relèvement les milliards nécessaires à l'entretien d'une armée encore indispensable à sa sécurité.

Oui, certes, la France veut la paix. Elle a tout fait pour l'assurer défi-nitivement. Pour cela il suffisait que l'alliance défensive, promise par l'Amérique et l'Angleterre, fût rati-

Mais nos alliés d'hier, oubliant leurs engagements, nous laissent seuls en présence d'une Allemagne où le parti de revanche ne cache pas ses intentions agressives. On précipite ainsi la course à

l'abîme pour les nations. " Il faut que cela cesse », dit Fribourg. Nous ne pouvons plus aug-menter nos impôts. Notre redresse-

ment n'est possible que par la réduc-tion de nos formidables charges mi-"L'équilibre du budget est donc

une question de politique étrangère. La France veut désarmer non être dupe. Nous n'entendons pas nous saigner à blanc pendant des années pour faire appliquer par nos anciens ennemis et respecter par nos amis le traité signé par eux. Ou le gouvernement anglais nous aidera à l'appliquer, et nous pourrons libérer nos soldats, ou nous réglerons seuls, rapidement, nos litiges avec l'Allemasne pour réduire aussitôt notre

La tactique indiquée est la seule qui permette l'établissement d'une paix réelle et indéfinie. Par surcroît, supprimerait les dépenses formidables qui écrasent la nation et s'opposent au relèvement économi-

que du monde. L'Angleterre et l'Amérique voudront-elles entendre cet Appel au Bon

On sait que le projet de Budget, préparé par le Gouvernement, est en déficit de 2 milliards 1/2. Les membres de la Commission des finances ont impérieusement réclamé des économies. 2 milliards 1/2 de compressions,... ce n'est pas une paille, mais enfin on peut tenter l'opération. Le gouvernement s'y emploie: il commence par demander un crédit supplémentaire de 137 millions pour

Voilà longtemps qu'on nous affir- | Capital, patrons, directeurs technime que tout marche à la perfection au Maroc. Que serait-ce si tout allait mal?

En vérité, est-ce que la France, à bout de souffle, peut se payer le luxe de voter à la pelle des millions supplémentaires pour perfectionner l'empire chérifien

Nul péril, écrit Auguste Gauvain des Débats, ne menace le Maroc. Il s'agit seulement de savoir si l'on achèvera en un très petit nombre d'années l'œuvre magnifique dirigée par le maréchal Lyautey ou si l'on procèdera par plus petites étapes. Il est humain que le maréchal Lyautey recommande la première solution et qu'il désire couronner lui-même l'édifice. Mais le gouvernement français doit apprécier si la France est en état de consentir des sacrifices croissants pour un pays très prospère et si les inconvénients de la pénétration accélérée ne sont pas plus grands que les avantages. En tout cas le Parlement a le droit, lorsqu'on lui présente une note formidable, de contrôler de très près la justification et l'emploi des crédits. En 1921 les dépenses militaires pour le Maroc et le Levant dépassent le total du budget de la guerre français voté pour l'exercice 1914. C'est de la démence. Nous sommes devant un gouffre. A quoi nous servira de remporter des succès sur les Beni-Ouarain et les Alaouites si nous faisons faillite ?»

Il serait plus sage d'adapter notre politique à nos moyens. Ce n'est un mystère pour personne qu'au Maroc, comme en Syrie, on dépense sans compter pour un service de propagande prodigieusement rétribué. On tient à vanter les bienfaits d'une administration modèle. On a le souci d'étousser les critiques possibles. C'est une sage précaution. Mais les contribuables français ont bien le droit de protester contre des gaspillages inutiles.

On a admirablement colonisé la Tunisie et l'Algérie sans avoir recours à des crédits somptueux comme ceux sollicités pour le Maroc et la Syrie. Le résultat algérien est assez beau pour qu'on s'en tienne, pour le Maroc, aux méthodes passées.

Il faut donc souhaiter que le Parlement fasse comprendre au gouvernement que sa demande actuelle est inopportune.

L'heure des gaspillages doit être définitivement close.

La S. D. N. a rendu sa sentence dans l'affaire silésienne.

Depuis, l'Allemagne pousse des hurlements à fendre l'âme! Elle crie comme si on l'égorgeait, le cabinet Wirth déclare qu'il va démissionner et les vaincus annoncent à grand fracas qu'ils répudient tous les engagements qu'ils ont souscrits.

Pourquoi tout ce bruit et cette comédie de l'indignation? Parce que la décision de Genève ruine les boches qui n'ont plus rien à nous offrir. Il ne faudrait pas exagérer!

L'Angleterre avait admis le principe que les deux districts du sud de la Silésie (Rybnik et Pless) devaient revenir à la Pologne. Qu'a ajouté la S. D. N. à cette concession première? Elle devait disait-on, adopter une ligne de démarcation se rapprochant de la ligne Sforza.

Nous en sommes loin. En plus des deux districts du sud, on accorde aux Polonais quelques maigres territoires au nord de Pless et à l'est de Tarnowitz et Lublinitz.

C'est tout. L'Allemagne exagère l'indignation! Elle nous menace de toutes les calamités possibles.

Qu'on la laisse... crier et qu'on exécute la sentence. Elle est douce pour Berlin.

Certes, la Prusse entendait conserver en entier son « arsenal de guerre ». On ne lui en accorde que les neuf dixièmes.

Le mal est infime. Raison de plus pour que l'Entente reste ferme et vigilante et ne permette pas aux vaincus de faire la loi aux vainqueurs!...

** Les Bolcheviks découvrent l'Amé-

rique! Ayant constaté l'effondrement économique du pays, ils ont cherché les causes de cette ruine colossale. Ils

l'ont trouvée!... Il existait en Russie, disent-ils, avant la révolution communiste, 17.000 entreprises industrielles occupant plusieurs millions d'ouvriers. Les Rouges mirent bon ordre à

cela. Les usines furent nationalisées.

ques furent supprimés, puis on remit les usines aux ouvriers. nit les usines aux ouvriers.

Résultat : rien ne fonctionne plus.

Il faut recoudre, désormais. C'est

pourquoi, après avoir nationalisé les Rouges songent à « dénationaliser ». L'opération sera plus difficile. Capitaux et compétences restent sourds aux appels lancés. Personne n'a con-fiance dans la parole de dirigeants qui se sont fait un titre de gloire de renier tous les engagements pris par eux ou avant eux. Les usines offertes ne trouvent pas preneur. Pardon: il y a eu 211 demandes, presque uniquement adressées par les protégés des puissants. Le népotisme fleurit partout. Mais pour ressusciter l'in-dustrie il faudrait des compétences et non des incapables à la recherche d'une prébende!

« Après le butin de la nationalisa-tion, écrivent les *Débats*, les dignitaires des Soviets cherchent à recueillir celui de la dénationalisation. Ils ne sont pas là pour autre chose et il n'y a plus de bolcheviks en Russie que ceux qui en vivent. Le bolche-visme, dans son évolution actuelle, se révèle un maître dans l'art d'exploiter les tares du régime capitaliste, mais son talent ne va pas au delà. Il faudra d'autres mœurs et d'autres hommes pour tirer la Russie de

Les accords de Wiesbaden la presse britannique

La presse britannique nous offre le La presse britannique nous offre le spectacle d'un revirement fort instructif au sujet des accords de Wiesbaden.

Denuis le début des négociations entre le monopole de ses menuis le debut de le monopole de ses menuis le monopole de ses menuis le monopole de le monopole ierniers jours, la plupart des journaux avaient adopté une attitude de réserve. d'expectative, image fidèle, semble-t-il, des sentiments du gouvernement de Londres. Et la neutralité, dans laquelle on prétendait s'enfermer Outre-Manche, n'était pas toujours des plus bienveillantes, si l'on en juge par la multiplicité et la diversité des objections, vives parfois, présentées contre les efforts de la France et de l'Allemagne en vue d'aborder enfin et pratiquement le problème des répara-

Or, subitement, le ton des grands quotidiens change et nous voyons la presse anglaise approuver, presque sans restriction, les conventions conclues la semaine passée par les deux ministres de la Reconstruction.

Certaines feuilles même, comme l'Observer, expriment nettement leurs félicitations à la France pour avoir compris enfin, dit-on, la nécessité de rétablir des relations économiques avec nos voisins de l'Est. D'autre part, après avoir fait des vœux pour que les arrangements conclus soient approuvés sans difficulté par la Commission des Réparations et ne rencontrent point d'obstacle à leur prompte réalisation, ce même journal estime que l'accord de Wiesbaden constitue un gage et une promesse de paix : l'Europe ne saurait sortir du rhaos politique et économique, où elle se débat, tant que la France ne sera pas libérée du fardeau écrasant qu'est la restauration des régions dévastées.

Cette nouvelle attitude de l'Observer méritait d'être retenue, car son directeur est un grand ami de Lloyd George et on ne peut douter que le Premier Anglais ne souscrive pleinement, s'il ne le a même inspirées, aux idées de l'Observer.

Aussi bien, cette façon favorable d'envisager maintenant les accords de Wiesbaden n'est-elle point isolée, mais commune à la plupart des journaux. Ainsi la *Pall Mall Gazette* s'exprime de son

« L'accord qui vient d'être conclu entre la France et l'Ailemagne pour la livraison des matériaux destinés à la restauration des égions dévastées représente la forme d réparation la plus rapide et la plus directe Il hâtera de quelques années la reconstitu tion de ces zones, et il est regrettable que des jalousies des intérêts industriels fran

cais aient si longtemps empêché la réalisa-tion de cette solution.

« Une partie de la presse française semble craindre que cet accord ne soit critiqué en Angleterre, soit de peur que la France n'obtienne ainsi une sorte de priorité, soit parce que les marchandises allemandes se substitueraient à des commandes qu'on eu pu faire en Angleterre. Nos confrères per vent être rassurés sur ces deux points. Plus on effacera rapidement les traces du passage des Allemands sur le territoire de notre alliée, plus nous serons contents. »

Il n'est pas sans intérêt de déterminer les raisons qui ont inspiré, hier comme aujourd'hui, sa conduite au gouvernement de Londres et influencé l'opinion

Si Lloyd George a regardé d'abord d'un œil peu favorable, voire avec malveillance, nos pourparlers directs avec l'Allemagne, cette hostilité s'explique par l'amour-propre national, mais aussi, mais surtout, par la situation économique de la Grande-Bretagne.

Depuis des mois, notre Alliée souffre d'une crise de chômage très grave et qui ne cesse de s'accroître : les industries. les plus anciennes comme les plus prospères, sont rudement éprouvées. Alors que les exportations sont pour la Grande-Bretagne une question de vie ou de mort, le commerce britannique a vu tout-àcoup se fermer tous ses débouchés à l'étranger. Une des causes principales: la valeur de la livre, qui interdit presque complètement les achats en Angleterre. C'est pourquoi, nous assistons depuis 2 ans à des efforts désespérés de la part des dirigeants de Londres pour créer de nouveaux débouchés aux produits nationaux. De là, les longues et laborieuses négociations poursuivies avec les Soviets et finalement l'accord conclu avec Krassine. De là enfin, le désir d'obtenir de la France une sorte de monopole pour la restauration de nos régions dévastées : aveuglé par son égoïsme foncier et aussi par ses difficultés économiques, le peuple britannique trouvait tout naturel, très légitime, de pourvoir seul à la mise en état de nos départements saccagés. Peu lui importait de savoir si les marchandises qu'il nous offrait atteignaient un prix double, triple, décuple du prix des marchandises allemandes. Non! L'Angleterre avait besoin de nous vendre. Donc, nous devions lui réserver nos achats. Singulière logique! Aujourd'hui, devant la force des cho-

ses, les milieux financiers et industriels d'Outre-Manche ont fini, semble-t-il, par se rendre compte que la France, avec le change actuel, ne peut guère commercer avec les Britanniques. Et Lloyd George, qui n'est que leur docile porte-parole, renonce à son tour à l'intransigeance. Hier encore ils ont dressé contre les accords de Wiesbaden des objections qu'on tenait pour décisives; aujourd'hui on ne va pas jusqu'à reconnaître qu'elles manquaient de fondement, mais on n'en parle plus : le résultat est le même.

Depuis le début des négociations entre la chats à la Grande-Bretagne, cela ne sau-MM. Loucheur et Rathenau jusqu'à ces rait suffire à notre Allié: ce qui lui faut, c'est l'ouverture du marché mondial et la possibilité de concurrencer les industries des autres pays.

Or, à l'heure présente, étant donnée la dévalorisation du mark, nul ne peut concourir avec l'industrie allemande qui accapare toutes les commandes. De là le désir, et les efforts parfois déconcertants pour nous, du Cabinet de Londres de voir le mark retrouver sa valeur. Si les marchandises germaniques accroissent de prix, les produits anglais verront s'augmenter leurs chances de vente.

Notons d'ailleurs, en passant, l'aspect paradoxal que présente la valeur du mark: tandis que Berlin s'escrime à le déprécier toujours davantage, Londres tente de lui restituer tout son poids!

Quoi qu'il en soit, la Grande-Bretagne paraît disposée désormais, à approuver les accords de Wiesbaden. Elle admet implicitement la vanité des objections élevées jusqu'ici. Mais surtout elle espère que les nouvelles modalités des réparations en nature auront pour conséquence une reprise sérieuse du mark et par suite la possibilité de concurrencer l'industrie germanique.

Pour nous, outre l'intérêt primordial que présente l'accord conclu pour la renaissance de nos industries du Nord, nous ne pouvons que nous féliciter qu'une lueur de bon sens apparaisse enfin dans l'esprit du Premier Britannique : par là, il aura servi la cause de « l'Entente Cordiale ».

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Les finances allemandes La dette flottante du Reich s'est

accrue, pendant la dernière décade du mois de septembre, de 2.820.000.000 de marks par l'émission de bons de l'Etat escomptés par la Reichsbank et atteint maintenant 210 milliards 410.000.000 de marks. Ce total concerne tous les bons de l'Etat escomptés, et pour la Reichsbank seule ce montant atteignait, à fin septembre, environ 85 milliards de marks.

L'ex-kaiser ne règne même plus sur sa famille

Le tribunal de Potsdam a ordonné en référé la remise à la princesse Joachim de Prusse de l'enfant issu de son mariage malheureux avec le plus jeune fils de l'ex-empereur qui

s'est suicidé il y a quelque temps. L'enfant était revendiqué par le prince Eitel-Friedrich qui s'appuyait sur une décision rendue en sa faveur, à Doorn, par l'ex-empereur.

La flotte aérienne hongroise détruite

La commission de contrôle a terminé la destruction de la flotte aérienne hongroise. Cent dix aéroplanes et soixante-quinze moteurs ont été détruits.

L'ex-roi Charles restera en Suisse

Il a paru dans la presse diverses informations partiellement inexactes touchant le séjour du roi Charles de Hongrie en Suisse.

L'agence télégraphique suisse est en mesure de dire que, du fait que le gouvernement espagnol n'a jusqu'à présent donné aucune réponse quant à l'accueil que trouverait éventuellement le souverain sur son territoire, et qu'il existe certains indices qu'une réponse affirmative ne pourra pas être donnée prochainement, la Suisse se trouvera vraisemblablement dans la nécessité de continuer à donner asile à l'ex-empereur.

Ce que le Président Harding entend par désarmement

Les délégués américains désignés pour la conférence du désarmement ont tenu leur première réunion au département d'État.

La question de l'admission de la presse aux réunions plénières de la Conférence a été examinée, et on croit savoir que les délégués y sont favorables.

Répondant à une lettre émanant d'une dame pour le prier de faire tous ses efforts en vue du désarmement universel, le président Harding a répondu que le désarmement total aurait peu d'espoir de réalisation et qu'il n'est pas désirable; mais qu'une limitation raisonnable des armements est souhaitable et que l'acceptation empressée des principales nations de venir à la conférence est une garantie de cette limitation.

Le prince de Galles

et les chômeurs anglais Le prince de Galles, sur le point de partir pour les Indes, a lancé un appel aux banques pour la constitution d'un fonds de garantie pour un mil-

lion de livres sterling.

Le prince dit qu'il ne peut être complètement heureux, en quittant l'Angleterre, lorsqu'il se rend compte de la misère qui envahira tant de foyers cet hiver.

La famine en Russie

La Commission exécutive panrusse a décidé de subvenir à l'entretien de deux millions de personnes sur les trente millions qui souffrent actuellement de la famine. Toutefois la Commission a fait savoir qu'elle ne pourrait fournir des vivres qu'à 500.000 personnes pendant le premier mois. En novembre, elle espère être en mesure de porter ce chiffre à un million, puis à un million et demi en décembre, et, enfin, atteindre le chiffre prévu de deux millions en janvier.

Le « Politiken », de Copenhague, qui reproduit ces informations de Riga ajoute que le nombre des enfants abandonnés par leurs parents s'accroît de plus en plus dans les régions éprouvées par le fléau. On signale même des cas où des parents ont donné la mort à leurs enfants pour leur épargner les tortures de la faim.

En Chine

Un message de l'Exchange Telegraph de New-York annonce que le gouvernement de Canton, en Chine, vient de déclarer la guerre à Pékin. Une armée de 140.000 hommes bien équipés et armés, placés sous les ordres du président Yat-Sen, est en marché sur Pékin.

Incursion Chinoise en Indo-Chine

Des bandes chinoises, évaluées à 2.000 fusils ont pénétré, dans la nuit du 8 au 9 octobre, sur le territoire français. Le poste de garde indigène de Kylua, protégeant Langson, a été attaqué par deux bandes qui ont coupé les télégraphes et la voie ferrée de Dong-Dang.

L'artillerie de Langson a tiré et le poste, ayant repoussé les attaques, a été dégagé par un groupe mobile. Les Chinois ont été refoulés et ont laissé 15 tués et de nombreux blessés, ainsi que deux canons modernes de petit calibre.

Deux compagnies venues du delta, où les troupes sont alertées, ont été envoyées le même jour à Langson, déjà renforcé depuis une semaine.

Le télégraphe de Don-Dang a été rétabli le 9 octobre, à 2 heures, et la voie ferrée a été libre de nouveau,

L'essence meilleur marché

Le « Journal Officiel » publie un décret réduisant la taxe sur l'essence de 10 francs par hectolitre, à partir du 20 octobre, et de nouveau de 5 francs à partir du 1er novembre pro-

Les fibromes guéris par les rayons X

Le docteur Beclère vient de communiquer à l'Académie de médecine les excellents résultats qu'il a obtenus par ce moyen dans le traitement des fibromes. En quelques semaines les hémorragies souvent redoutables disparaissent complètement, et la tumeur elle-même subit une diminution sensible.

M. Beclère a guéri de cette façon 294 malades; 3 de ces malades seulement durent être opérés par le chirurgien. Ce sont de beaux succès qui prouvent que les rayons X sont le traitement de choix de ces tumeurs qui guérissent ainsi, sans danger, sans douleur, sans le moindre trouble de la vie et des occupations habi-

Le sucre sera cher!

Le Congrès de la Fédération des Syndicats et Coopératives de culture mécanique et de la Confédération générale des planteurs de betteraves a tenu le 13, un important Congrès qui a montré la prochaine campagne sucrière sous un mauvais jour. La récolte betteravière sera franchement insuffisante en rai on de la sécheresse persitante; elle n'atteindra pas le tiers de la récolte moyenne.

ALL THUS TOURS UNUNIQUE LUUMLIE

LA FRANCE EST RICHE

Nous relations, dans un de nos derniers numéros, le souci évident, réel des administrations financières de justifier à 1 centime près leur comptabilité. Et nous racontions qu'un pensionné avait été avisé qu'ayant touché une somme supérieure à celle qui lui était due, il était tenu de rembourser cette som-

me qui s'élevait à 7 centimes. Que de soucis, que de tracas pour cette administration à laquelle un mutilé était redevable de 7 centimes! Que de paperasseries, que de dérangements pour le débiteur qui a dû rembourser les 7 centimes!

Et tout cela se passe journellement: et tout cela est accepté, subi avec bonne volonté par le débiteur. Pour 7 centimes qu'il devait à l'Administration, le mutilé a été obligé de se déranger, de perdre une journée, de dépenser les frais de déplacement. S'il l'a fait, nous le déclarons net, il a eu tort. Et cependant, il faut reconnaître

que l'Administration est scrupuleuse, qu'elle compte juste. Un centime pour elle, c'est un cen-

time. S'il lui est dû, elle demande qu'on le lui rembourse. Si elle le doit, elle le rembourse.

A preuve, le fait suivant que raconte notre grand confrère a les Débats ». Lecteurs, délectez-vous à la lec-

ture de ce fait : « On communique de Dijon à l'Agence Radio la petite histoire suivante:

« Le sous-intendant militaire chef de la Section départementale des pensions vient d'adresser à un mutilé, en exécution de l'article 16 de l'instruction interministérielle du 24 février 1920, une lettre l'autorisant à se présenter chez le percepteur pour y recevoir, contre la remise de sa feuille de décompte, la somme de... un centime. A cette lettre sont jointes quatre feuilles d'utilités différen-

« Ajoutons que l'intéressé, qui reçoit une pension de 480 francs, avait touché à titre d'allocation provisoire

la somme de 479 fr. 99. » L'Administration des pensions, conclut notre ronfrère parisien, ne veut pas avoir de dettes!

Bien merci : mais elle préfère dépenser les frais de papier, de timbre, que de devoir une somme de 1 cen-

Et comment aurait-elle remboursé i cette somme à l'intéressé ? Eh! parbleu! elle lui aura donné un timbre de 1 centime!

Et combien aura dépensé l'intéressé si, sottement, il s'est rendu à la convocation de l'Administration ? Calculez vous-mêmes, lecteurs, si jamais vous vous avisiez de répondre à une invitation de pareil genre, s'il habite, comme c'est probable, un trou éloigné de la caisse du payeur!

Frais de voyage, frais de nourriture, perte de temps, et le plaisir de voir, derrière un guichet un employé qui vous aurait remis un timbre de

C'est beau la vie! Mais c'est laid, l'Administration!

Et dire qu'on ne peut pas arriver à la compression des dépenses! Que d'employés inutiles dont la fonction n'est justifiée que par des chinoiseries comme celles que nous relatons! Il faut que la France soit bien riche pour payer de telles fantaisies.

LOUIS BONNET. -<>E<>

Magistrature

Notre compatriote M. Ramet, président de Chambre, est nommé premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse. Nos félicitations.

Enregistrement

Notre compatriote M. Paumès, receveur de l'enregistrement à St-Martin (Landes) est élevé de la 4e classe à la 3º classe. Nos félicitations.

Puissance d'un cadavre

Ou bien encore, comme le dit M. Dumont-Wilder: « Puissance politique d'un cadavre »! Les différentes convulsions qui l'agitent, politiques, sociales, économiques, indiquent-elles l'agonie ou le retour à la vie? « Enigme qui empoisonne l'atmosphère politique de l'Europe!

On a déja deviné qu'il s'agit de l'Allemagne. Sommes-nous sûrs qu'elle ne songe pas à reprendre sa revanche? que ses 60 millions d'habitants aient accepté sincèrement ces institutions républicaines qui, seules, peuvent mettre un frein aux menées occultes du militarisme et empêcher le retour des Hohenzollern?

Seulement alors on pourrait envisager une reprise possible et sérieuse de relation entre la France et l'Allemagne, deux peuples qui domine-raient le monde, s'ils pouvaient s'en-

Hélas, la paix n'est pas complète, les frontières ne sont pas sûres, et bien que les différentes dynasties soient détrônées l'unité germanique subsiste; le mot d'ordre vient de Berlin et tout y converge, et, cependant, les habitants du Reich affirment que ni eux, ni nous, ni leurs descendants, personne ne reverra la catastrophe de 1914!

Peut-on leur faire confiance?

En effet, à quoi attribuer l'assaslui de Liebknecht, de Rosa Luxembourg, du commandant Montalègre, si ce n'est aux passions nationalistes, à un comité secret, ayant ses ramifications dans tous les coins du territoire?

N'y a-t-il pas toujours à craindre qu'une minorité d'intellectuels et de militaristes-impérialistes n'ait raison d'une majorité de pacifistes. Et, pour y arriver, ils n'hésiteront pas à rééditer comme ils l'ont déjà fait les procédés de ce tribunal de la Sainte-Vehm, au moyen-âge, tribunal ayant ses initiés, au nombre de 100.000, répandus dans tout le pays, exécutant froidement toute victime signalée à leurs poignards.

Eccutez donc ce que disait et écrivait dernièrement Streck, l'administrateur du parti populaire nationaliste allemand: « Nous nous réjouissons fort que le pays ait été débarrassé d'un homme aussi néfaste qu'Erzberger et nous prenons la pleine responsabilité de ce meurtre. N'est-il pas chrétien de se réjouir d'un fait pareil, puisqu'il supprime le mal. »

Et savez-vous à qui Streck adresse ces expressions de sa joie ? à « l'Association Bismark »; il y a donc quelque anguille sous roche, anguille électrique dangereuse.

Voilà pourquoi M. Loeb, Président du Reichstag, prévoyant un orage s'exprimait ainsi : « La balle qui a tué Erzberger, a tué l'ordre et la paix en Allemagne.

Non pas qu'Erzberger fût un héros ou un martyr! Pas le moins du monde: il a eu l'âme allemande! Orgueilleux et chauvin, tant que son armée chantait victoire ; il est devenu souple et conciliant dès que l'Enten-

te a prouvé sa supériorité. Non seulement il a été partisan de l'armistice, mais, j'étais dans le Wurtemberg, à ce moment, il a affirmé que l'Allemagne pouvait payer.

Cette attitude, le parti nationaliste ne la lui a pas pardonnée et le signataire de l'armistice, condamné à mort par un tribunal invisible, a été exécuté par des affiliés, tirés au sort, introuvables.

Alors une double question se pose? la République est-elle viable en Allemagne? Les Hohenzollern remonteront-ils sur le trône? Je ne le crois pas, d'abord, ils sont trop impopulaires et les membres des dynasties dépossédées sont trop nombreux pour que l'un d'eux puisse s'impo-

Reste la République! elle n'est que provisoire, me direz-vous: par atavisme le Boche est monarchiste. Pro-

visoire! c'est possible. Chez nous, au 4 septembre 71, elle l'était aussi; elle a duré, elle s'est

consolidée, affirmée. « La République, à l'origine, est presque toujours le régime du pispulaire.

Mais rien n'est peut-être plus so-lide que le régime du pis-aller, on le croit éternellement perfectible. » Ant. CHÉRY.

QUE LA LUMIÈRE SOIT ? NENNI

Il y a plusieurs semaines, nous appelions dans ces colonnes l'attention de M. Qui de Droit sur le manque d'éclairage dans notre bonne ville de

Evidemment, par les beaux soirs de clair de lune, nous reconnaissions que l'éclairage au gaz était inutile. Mais les soirs où la lune ne se montre pas, Cahors est plongé dans

une obscurité profonde. Notre ami Gau, dans la Dépêche de vendredi l'a constaté et le rappelle à M. Qui de Droit.

Il y a des mois, des mois que M. Qui de Droit aurait dû s'occuper de la question de l'éclairage de la ville.

Tout le monde, n'a pas une lampe électrique dans la poche et même un voyageur qui arrive par les trains du soir l'aurait-il, qu'il n'est pas capable de trouver la porte d'un hôtel.

Nous affirmons même, que le plus malin des citoyens de Cahers qui voudrait, la nuit, aller chez un médecin ou un pharmacien, ne trouverait pas la porte du médecin et du pharmacien.

Un passant attardé qui, attaqué dans la rue, pouvant échapper à ses agresseurs, voudrait aller chercher secours au bureau de police, ne trouverait pas la porte du Commissariat! L'expérience a été faite : elle a été

concluante, malheureusement pour ceux qui en ont été les victimes. Ainsi, lundi soir, dans la rue Fondue-Basse, eut lieu, comme on le sait, la fameuse rixe sanglante dont on parle et dont on parlera probable-

ment encore, dans l'intérêt même de la salubrité publique. Il était 11 heures 1/4 environ : tous les becs de gaz étaient éteints. De ce fait, les agents qui arrivèrent sur les lieux, risquaient de recevoir des coups, sans pouvoir reconnaître les

belligérants. Et c'est si vrai, que l'enquête faite au sujet de cette rixe n'a pu encore établir ceux qui ont cogné si fort sur les victimes : celles-ci ne peuvent pas le dire elles-mêmes.

Elles constatent qu'elles ont « en-Bien mieux, on croît même que ce sont les amis des victimes qui les ont « arrangées » de si belle façon, ces amis pensant frapper sur les adver-

saires. S'il y avait eu un bec de gaz allumé, au coin de la rue Fondue-Basse, la police aurait pu faire œuvre utile, et sans danger pour elle.

Mais les becs de gaz étaient éteints à 11 heures. Ces jours-ci, il y a clair de lune, les becs de gaz restent allua minuit.

Voilà l'économie à faire : quand il fait clair de lune, il n'est pas besoin de bec de gaz, s'il est vrai qu'on veuille faire des économies de quelques mètres cubes de gaz, de bouts de chandelles, quoi!

Comme nous le disons plus haut, il y a plusieurs mois qu'ici même, nous avons fait des réflexions identiques relatives au manque d'éclairage

Nous disions qu'avant-guerre Ca hors était la ville la mieux éclairée de la région : 350 becs de gaz environ l'illuminaient jusqu'à minuit. A minuit, on en éteignait la moi-

tié: à 2 heures du matin, on en éteignait un certain nombre : mais pendant l'hiver, jusqu'au jour, de loin en loin, un bec de gaz flambait, permettant aux travailleurs de se rendre au chantier, sans risque de buter contre un arbre.

Aujourd'hui, il v a 135 becs de gaz environ allumés, chaque soir, jusqu'à 11 heures. Ils flambent, ils sont lumineux: ça fait joli effet: attendez 11 heures! L'obscurité rè-

Oui, le gaz coûte cher : on le sait ; mais puisque sur 350 becs de gaz d'avant-guerre il n'y en a que 134 allumés, eh bien, des économies sont réalisées.

Pourquoi ne laisserait-on pas, aux carrefours des rues, de loin en loin, des becs de gaz allumés pendant les nuits d'hiver si sombres.

Nous l'avons demandé, il y a 1 an: notre confrère Gau le demande aujourd'hui. Tomberons-nous, tous deux, sur un bec de gaz, c'est-à-dire sur un refus net de Qui de Droit de donner satisfaction à la population? Qui donc s'en étonnerait?

LOUIS BONNET. -<>綴<>-

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade d'officier de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de M. Maurice Fenaille, propriétaire du château de Montal, château qu'il a cédé à l'Etat.

Nous adressons à notre distingué compatriote nos félicitations.

Subvention

Une somme de 15.000 francs est accordée par le ministre de l'hygiène, de la prévoyance et de l'assistance sociales, aux dispensaires du Lot.

Hyménée

Aujourd'hui a été célébré le mariage de M. Justin Roux, camionneur, avec Mlle Ramès, fille du receveur-buraliste du canton.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

décret aux termes duquel les titulaires d'emplois communaux, autres que ceux pour lesquels des distinctions spéciales ont déjà été créées, qui comptent trente années de services, le temps passé sous les drapeaux n'entrant pas en ligne de compte. sauf pour la campagne 1914-1918, et qui auront constamment fait preuve de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions, pourront recevoir une médaille d'argent, dite Médaille d'honneur communale.

Cette Médaille sera conférée par le ministre de l'intérieur les 1er janvier et 14 juillet de chaque année. sur la proposition du préfet, après avis d'une commission instituée et comprenant deux conseillers généraux ou leurs suppléants élus par leurs collègues, deux maires du département et deux employés communaux désignés par

Le modèle de la medaille la couleur et la disposition du ruban, ainsi que le modèle du diplôme. seront déterminés ultérieurement.

I. E. P. - Conférence

A l'occasion de la reprise des cours et en raison des modifications apportées au programme d'examen pour l'obtention du Certificat de Préparation au service militaire et des brevets de spécialité, M. le lieutenant Duluc, chef de section subdivisionnaire, fera le mercredi 19 octobre, dans une salle de l'école supérieure ds garçons, une conférence à laquelle sont invités les jeunes gens des classes 1922-23-24 (de Cahors et des environs) et leurs parents.

Nécrologie

M. Lafage, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Cahors vient d'être frappé dans ses plus chères affections, en la personne de son père, décédé à Luzech, à l'âge de 85 ans. Nous prions M. Lafage et sa fa mille de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

CHRONIQUE SPORTIVE

---<>X<>----

AVIRON CADURCIEN

Lévriers-Sports Toulousains (1) contre Aviron Cadurcien (1)

Dimanche 16 octobre, deux matches de rugby seront joués au Terrain de l'Île de Ca-bessut, « Stade Lucien Desprats ». M. Or-liac, conseiller général du Lot, et membre fondateur de l'Ancien Stade Cadurcien, dont les Cadurciens se rappellent les succès, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la rencontre Levrier-Sports-A. C. (1). A 14 heures précises le coup d'envoi sera donné pour la rencontre de l'Équipe B et de

d'Equipe C.

A la 2^e mi-temps 16 Equipiers nouveaux seront mis en remplacement dans les deux Equipes; ainsi les joueurs qui appartiendront à l'Equipe 2 et 3 pourront être mieux

A 15 heures 30, le coup d'envoi sera donné pour le Match entre « Levrier Sports Toulou-sain » (1) et la 1^{re} de l'A. C. Cette partie sera fort intéressante à sui-

On nous apprend, en effet, que le team toulousain pratique le jeu ouvert à outran-ce, et qu'il est décidé à obtenir la Victoire ; du côté de l'Aviron, un sérieux entrain se constate, et avec l'Equipe que notre Société met en ligne, le public Cadurcien, qui se rend de plus en plus nombreux chaque dimanche à l'Ile de Cabessut, ne sera certes

L'Equipe Toulousaine sera composée de la Estieu, Cazeaux, Flingou, Ducla, Cavarroc,

Destarac, Reys, Dufour, Touleyrou (m.); Caniès (o.), capitaine, Marfaing, Vidal, Garaud, Sau, Calentrin,
Remplaçant: Daydé.
L'Equipe de l'A. C. (1) comprendra:
Miquel,

Fumat, Combalbert, Alazard, Cambon, Barayre, ou Astruc (o)., Lacoste (m.), Théron (cap.), Gorse, Durand, Lieutenant Cayrol, Bonneville, Rollès, Hormières, Iches. Remplaçants: Deca et Berjal.

Les joueurs qui matcheront aux Equipes B et C sont les suivants pour la première mi-Equipe B: Gaillard, Combrouze, Bour

gnou, Delgal jeune, Tissandier, Dupont, Verdier, Delgal aîné (cap.), Milhac, Fabre, de l'Ecole Normale, Trémolières, Marmiesse, Besombes, Bonaure, Soulié.

Equipe C.: Bureau, Heilles, Rumeau, Audubeau, Delcros, Trémolières, Chambaud,

Palame, Vidaillac (cap.), Lagrange, Amalric, Cagnac, Fabre, coutelier, Fayret, Vialard.
Remplaçants pour la 2º mi-temps: Salgues, Perret, Lescoul, Gibert, Vaurez, Combebias, Metge, Girma, Bonnet, Lescale, Gaujon, Sarrazin, Vertut, Caumer, Malique, Berensey.

nays.
C'est donc 63 joueurs que l'A. C. mettra en ligne dimanche. M. Escoffre arbitrera le premier match et M. Pasquier le second.

L'Equipe des Vétérans est sur pied depuis nelques jours. Elle s'entraîne sérieusement chaque soir au Stade L. Desprats et nous constatons avec

ie que nos anciens peuvent, le cas échéant, valoir les jeunes. Ils sont disciplinés et suivent une progression méthodique d'entraînement. C'est un excellent exemple. Sous peu, sous très peu, nous produirons

ces « as » de la trentaine et plus, et nous donnerons la composition de cette Equipe. Tous les noms de ceux qui en font partie sont très connus des Cadurciens.

Le jour des matches que donneront ces vaillants, il n'y aura pas une place de libre autour des touches : la population de notre ville se fera un devoir et un plaisir de venir applaudir « ses grands fils ». Le Comité.

4 Notre camarade Vernet, l'excellent avant

de l'A. C., vient d'être frappé par un deuil bien cruel en la personne de sa belle-sœur, Mlle Malinconico En cette pénible circonstance, nous adressons à notre ami et à sa famille nos condo-

léances attristées.

COMPOUND-CLUB CADURCIEN

Capdenac (1), contre Compound (1) Dimanche, 16 courant, le terrain du C. C. C. verra, sans doute, de nombreux amateurs du ballon ovale se presser autour des tou-ches. Le C. C. A. Capdenacois nous amène sa première équipe que nous eûmes déjà le plaisir de voir jouer, l'an dernier, à Cahors. Le début de saison du C. C. A. Capdenacois lui permet les plus larges espérances, aussi le Compound-Club Cadurcien aura-t-il fort

aller; les peuples y ont recours, quand ils n'ont plus de dynastie po
Le « Journal officiel » publie un à faire s'il veut s'assurer la victoire. L'Equipe première du C. C. C. c. sera ainsi composée :

Bos, Coupy, Talou, Belou, Brassens, Delpy, Cots, Claret, Cadéot (m.), Cazes (o.), Labro, Chaumel, Dupouy, Cazeaux,
Berbier, L'équipe II se déplacera à Capdenac pour matcher l'équipe seconde du C. C. A. Cap-

L'équipe cadurcienne sera ainsi composée:
Tavé, Chollon, Toulzac,
Cournil, Bru,
Vincent, Duprat, Lestel,

Lascombes (m.), Delsol (o.), Garrouty, Gratadour, Bousquet, de Redon, Dubourg. Remplaçant : Dagout.

Rassemblement à 8 heures précises à la Les équipes III et IV joueront un match L'entraînement de 13 h. à 13 h. 40 (1⁷⁶ mitemps), de 15 h. 45 à 16 h. 25 (2⁶ mi-temps). l'issue des matches de rugby une partie d'Association sera jouée par deux équipes de « minimes ». Cette partie enfantine sera certainement très gracieuse et très goûtée du

Le coup d'envoi du match Capdenac-Cahors sera donné à 14 heures.

Instruction des officiers

de complément L'École d'instruction des officiers de complément de la 17º région reprendra son fonctionnement à Toulouse à partir du 1er novembre.

D'autre part, la création d'annexes à cette école, dans les places de Montauban, Auch, Cahors, Agen, est actuellement

l'étude. MM. les officiers de complément résidant sur le territoire de la 17e région sont tous invités à adresser leur adhésion avant le 10 novembre au lieutenant-colo nel Besset, directeur adjoint de l'Ecole régionale des officiers de complément, hôtel Duranti, Toulouse et à faire connaître en même temps dans laquelle des places ci dessus désignées : Toulouse, Montauban, Auch, Cahors, Agen, ils désireraient assister aux séances d'ins-

Ilest prévu, en principe, deux séances ear mois, chaque séance durant une ournée, pour laquelle les officiers de complément recevront : la solde et l'indemnité kilométrique de déplacement en chemin de fer.

Les adhésions déjà adressées au lieutenant-colonel Besset n'ont pas à être renouvelées.

Officiers de complément à titre temporaire La loi du 22 juillet 1921 (insérés

au Journal Officiel du 24 juillet) fixe le statut des officiers nommés promus à titre temporaire depuis le début des hostilités.

Aux termes de l'article 18 de cette loi, les officiers de complément à titre temporaire non encore pourvus d'un grade d'officier à titre définitif seront nommés sous-lieutenants ou assimilés de réserve ou de territoriale à titre définitif pour prendre rang dans ce grade du jour de la promulgation de la dite loi sans préjudice des bonifications d'ancienneté accordées par les lois du 19 août 1917 et 30 mars 1921; ils conserveront, le cas échéant, le grade à titre temporaire (supérieur à sous lieutenant) qu'ils possèdent actuellement et pourront recevoir de l'avancement à titre définitif dans les mêmes conditions que les autres officiers de complément.

Toutefois, les médecins, pharmaciens et vétérinaires ne pourront être nommés aides-majors de 2º classe à titre définitif dans la réserve ou la territoriale qu'à la condition de justifier des diplômes requis pour l'obtention de ce grade.

En vue de l'application de ces dispositions et dans le but d'éviter des omissions, les officiers intéressés sont invités à se mettre en rapport le plus tôt possible et en tout cas avant le 1er décembre prochain avec leur chef de corps ou de service et à leur fournir tous renseignemnts utiles sur leur situation/militaire.

PAS DE GRÈVE!

Nous l'avons échappé belle : les employés des pompes funèbres, les croque-morts de Cahors ont failli se mettre en grève.

Comme s'il n'était pas assez de mourir, les « porteurs » voulaient laisser les cadavres là où ils seraient couchés. Mais tout s'arrange, même avec

les morts, puisqu'aussi bien ceux-ci ne sauraient avoir de bonnes ni de mauvaises raisons avec leurs « por-Bref, les croque-morts réclamaient

une augmentation de salaire, et la suppression d'une ristourne qu'ils paient à l'hôpital pour le costume galonné d'argent que leur fournit l'administration de cet établissement. Les croque-morts ont satisfaction:

au lieu d'être payés à chaque enterrements, ils seront payés mensuellement, comme des fonctionnaires, quoi! Le traitement est même fixé à 150 francs par mois.

« Au moins, disait l'un d'eux, nous aurons notre journée payée même quand le « travail chômera. »

Patronage St-Louis

On nous prie d'insérer l'avis sui-

Les dames patronesses de Cahors organisent une vente de charité au profit des enfants pauvres du patronage : nous prions ceux qui s'intéressent à l'œuvre, de vouloir bien remettre leur offrande au Directeur.

Le patronage prépare de grands matches contre les patronages de Montauban, Figeac, et Souillac: tous les jeudis et dimanches entraînement sur le terrain de la Compound-Club. Nous donnerons les dates de ces différents matches.

Le premier match aura lieu demain à 4 heures entre la 1^{re} et la

2º équipe du patronage (terrain de

la Compound).

Pour les assises

Le nommé Bacou, inculpé d'agression et de vol au préjudice d'un employé des Postes, avait été soumis, sur sa demande, à un examen mental. M. le docteur Dide, de Braqueville a conclu à l'entière responsabilité de Bacou.

Aussi jeudi, il reintégrait la prison de Cahors, en attendant sa comparution devant les assises.

Le vol de bijoux

L'intruction de cette affaire se poursuit. Faure a été entendu au suet des déclarations de Combebias qui prétend que c'est Faure qui a volé la sacoche aux bijoux, alors que lui-même se contentait de faire le guet. Faure nie le fait, mais il reconnaît avoir vendu des bijoux qui lui avaient été donnés par Combebias. Ces bijoux ont été vendus à des camelots de Moissac, de la Hte-Garonne, à un marchand de primeurs de Montauban, à un prix minime.

De plus, il reconnaît avoir remis une bague avec brillant à sa maîtresse. Celle-ci avait caché cette bague de façon si... discrète, que personne ne pouvait songer à la prendre. Après les aveux de Faure, il a bien fallu cependant que la bague revit le jour.

Syndicat des planteurs de tabac de Cahors

Il est rappelé aux planteurs de tabac de la commune de Cahors que les élections pour la nomination des experts et des membres de la Commission paritaire, auront lieu le dimanche 16 octobre courant, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 4 heu-

Tous, ont le devoir de venir déposer dans l'urne les bulletins de discipline syndicale.

Les membres de la Commission administrative du syndicat, sont priés d'être présents à l'ouverture du scru-

> Le Secrétaire du Syndicat, J. COSSE.

Union du Commerce et de l'Industrie

Messieurs les membres de l'Union du commerce et de l'industrie, ainsi que MM. les commerçants et industriels (hommes et dames) non encore adhérents, sont instamment priés de vouloir bien assister à la prochaine assemblée générale de lundi 17 octobre à 20 h. 30, au lieu ordinaire des réunions (ancien cercle des officiers, café Tivoli).

Plantes aromatiques Céréales d'automne

Le bureau du Comité Botanique du Quercy a l'honneur d'informer ses adhérents:

1º Que les opérations concernant la distillation des plantes aromatiques vient d'être terminée et que chaque intéressé, peut des mainte-nant retirer le produit de sa récolte; 2° Qu'un grand trieur perfectionné

pour la sélection des céréales, installé au laboratoire du Comité, est à la disposition des sociétaires qui voudraient faire trier leurs semences. Pour tous renseignements, s'adres-

ser au Directeur technique du Comité Botanique, 3, rue du Maréchal Joffre, à Cahors.

Joindre un timbre pour la réponse.

Avis aux Retraités

Suivant les instructions données par le bureau de l'Union syndicale des pensionnés civils et militaires de France et des colonies, une seconde réunion plénière de toutes les Associations affiliées aura lieu, à l'occasion de la réouverture du Parlement, le dimanche 23 octobre courant, à 3 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Cahors.

Le but de cette réunion est d'appeler de nouveau l'attention des Pouvoirs Publics sur les légitimes revendications formulées par les retraités

de toutes catégories. En conséquence, les membres de l'Association des Retraités civils et militaires du Lot, et les pensionnés faisant partie de la Société des employés des Chemins de fer ainsi que tous autres retraités sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Soirée de gala

Le célèbre pianiste Eugène Reuchsel et la grande cantatrice Mme Girard seront à Cahors le 20 octobre. C'est une véritable aubaine pour nous que de pouvoir entendre ces deux admirables artistes de passage pour la première fois dans nofre ville. L'un 1^{er} prix et grand prix d'Excellence du Conservatoire de Paris. Soliste des Concerts Colonne, Laroureux et de plusieurs Sociétés

l'Opéra comique. Cette soirée aura lieu au Palais des

françaises et étrangères. L'autre, de

Chemin de fer d'Orléans

Le public est informé qu'il est mis en marche, à titre d'essai un train spécial entre Figeac et Maurs les ours de foire d'hiver à Bagnac (3 de chaque mois et à Maurs (second et dernier jour de chaque mois-. Figeac, départ ... 11 h. 20

Bagnac, arrivée ... 11 h. 42 Maurs, arrivée ... 11 h. 53 Ce train desservira la station de Viazac et ne comportera que des voitures de 3º classe.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Prorogation de la période de circulation du train rapide de luxe « Pyrénées-Côte-d'argent. »

Le train rapide de luxe Pyrénées-Côted'Argent qui devait cesser de circuler le

8 octobre au départ de Paris et le 9 au part d'Hendaye et de Biarritz, continue à être mis en marche tous les jours j qu'au 27 octobre inclus au départ de Pa Quai d'Orsay (dép. 19 h. 14) et 28 octo inclus au départ d'Hendaye et de Biarritz (dernière arrivée à Paris-Quai d'Orsa à 11 h. 10 le 29 octobre).

Tribunal correctionnel Audience du 13 octobre

ABUS DE CONFIANCE Un nommé Castelbou, 26 ans, re présentant de la Société du Foye Français pour le département l'Aude, est condamné à trois mois prison pour abus de confiance, à franc de dommages-intérêts envers partie civile et à l'insertion du juge. ment dans un journal local.

Henri Rameau, 38 ans, est un ancie employé du Zoo-Circus, actuell ment sans domicile fixe. Pendant séjour du cirque Zoo-Circus à c hors, cet individu déroba à la veu Roussel, chez qui il prenait pensio deux montres en argent, deux l gues en or et une chaîne sautoir av croix, également en or. Le tribun lui inflige quatre mois de prison.

Une éclipse de lune aura lieu le 16 octobre 1921 Une belle éclipse de lune aura lieu da

la nuit du 16 au 17 octobre courant et présentera dans d'excellentes conditions isibilité; voici les heures concernant Entrée de la lune dans la pénombre, 16 octobre, à 20 h. 1'; Entrée de la lune dans l'ombre, le 16 (

Milieu de l'éclipse, le 16 octobre, à 22 Sortie de l'ombre, le 17 octobre, à 0 h. 3 Sortie de la pénombre, le 17 octobre, h. 46'.

(Les chiffres ci-dessus doivent être au mentés d'une heure pour correspondre l'heure d'été.) La grandeur de l'éclipse est de 0,93

c'est-à-dire que cette éclipse sera presqu totale, les 94 centièmes du disque lunair étant cachés par l'ombre de la Terre, loi de la plus grande phase. Le lever de la lune ayant lieu le 16 octobre, à 16 h. 50°, on voit que notre satellite sera déjà haut dans le ciel lors du commen

Indépendamment de la vérification de calculs astronomiques, les éclipses de lun donnent lieu à d'intéressantes observation sur les diverses teintes que présente le di que lunaire, dans son passage à travers l'on ore de la Terre. On sait, en effet, que la lun éclipsée, sauf de rares exceptions, ne dis paraît pas complètement; les teintes qu'el présente varient du rouge sombre au gr oncé ou au gris-bleu; cette dernière te

domine quelquefois, comme dans l'éclips totale du 2 mai 1920. A noter que la cause de ces diverses colo rations de la lune pendant les éclipses n'est pas encore complètement élucidée. Il y a lieu d'espérer que le beau temps

continuera encore quelques jours pour pe mettre l'observation d'un phénomène céles relativement rare et toujours magnifique i

La situation agricole

L'Officiel du 14 octobre publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot au l' octobre 1921:

pement des plantes, racines, telles que betteraves, carottes et navets. La pomme de terre ne donne que des rendements médiocres. La cueillette du raisin bat son plein et là, égale ment, la récolte est déficitaire, mais le vin sera de qualité supérieure à la moyenne. »

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 7 Octobre au 14 Octobre 1921 Naissances David Denise-Louise, à Bégous. Cuquel Jean, rue Blanqui, 3. Barthet Claude-Lucien, rue St-Georges, 7. Taule Lucie, Impasse de la Citadelle, 2. Valet Lucette-Marie-Louise, rue de la Ban.

que, 3. Saigues Georges-Léon, rue Maréchal Joifre, 21. Publications de mariages

Audibert Gustave, couvreur et Plez Camille-Lucienne, s. p., à Cahors. Pruniéras Aimé-Stéphane-Marcel, ingénieur et Mourraille Marguerite-Rose, s. p., à Gattières (Alpes-Maritimes). Lacombe Raoul-Henri-Armand, charpen tier et Castelar Yvonne, employée de commerce, à Cahors, rue Joffre, 1. Lamazère Alban, adjudant au 7º d'infan-

terie et Castelar Marcelle, s. p., à Cahors, rue Joffre, 1. Bras Henri, restaurateur à Cahors et Vitrac Marie-Antoinette, s. p., à Paris, rue de Courcelles, 99.

Mariages Bessières Paul, employé au P. O., rue de l'Université, 4, et Dubarry Gabrielle Marguerite-Léonie, tailleuse, rue Fondue-Haute, 10. Bramarigue Auguste-Paul, manœuvre à Cahors et Pradel Marie-Louise, robeuse,

Décés

Veuve Teyssonières Marie-Anne, s. P. 89 ans, rue Pt-Wilson, 9. Malinconico Germaine-Alexandrine Jean ne, s. p., 23 ans, rue Clément Marot, Midavaine Jules, 10 mois, rue Lastie, Veuve Batut Louise, s. p., 87 ans, rue Pt.

rue Feydel.

Wilson.

Lundi, 24 octobre, au théâtre de Cahors, représentation de

THEATRE DE CAHORS

PHI-PHI SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera as-suré le dimanche 16 octobre 1921 par la

Pharmacie FOURNIE Place du Marché HERBORISTERIE MÉDICINALE

Nous rappelons que nous possédons des plantes médicinales indigènes en vue de prévenir Asthme, Bronchite, Constipation, Bhumaticana, tion, Rhumatismes, etc.

Herboriste diplômé de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Toulouse, Villa des Tours, Quai Cavaignac (près le Pont du Chemin de fer), CAHORS.

de Ir Classe

our les oubliés de la campagne 1870-71

grande chancellerie dispose, que semestre, d'un contingent de aque semilitaires avec traitement attribuer à d'anciens militaires ou rins retraités pour amputation ou ssure équivalente à la perte de age d'un membre. Un reliquat de de cent médailles non attribuées titre pendant la guerre étant stitué, le grand chancelier est aurisé à proposer, en dehors des candats précités les anciens combatnts de 1870-71, qui furent atteints, ndant cette campagne d'une blesre de guerre ou d'une infirmité ou essure en service commandé, ou i eurent une belle conduite devant nemi. Les demandes doivent être essées par les candidats, y comis les Alsaciens-Lorrains anciens nexés au grand chancelier de la Lén d'honneur.

UN MÉNAGE HEUREUX

Monsieur, Madame et Bébé se portent boivent de l'eau SAINT-ARTIAL, laxative et dépurative. En vente dans toutes les pharmacies. Agent à Cahors : M. Paul ORLIAC, armacie Normale.

PALAIS DES FÊTES

21

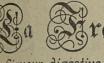
Au Palais des Fêtes, sera déroulé, Samedi, Dimanche et Lundi, le seul

Carpentier-Dempsey Ce film obtient partout un succès

Grand Orchestre

FUTAILLES. - Pour satisfaire plus dement ses clients, M. Paul GINOU-HAC, tonnelier à Toulouse, à l'honneur le les aviser qu'ils trouveront aux meilures conditions toutes barriques et ut genre de futailles chêne et châtaignier à son dépôt chez M. VERTUT, Avee de Toulouse, 19, faubourg St-Georges,

955555555555555555555555555555555555



Franciscaine

Liqueur digestive incomparable

Rostassac

Fête des vendanges. - Dimanche 16 count aura lieu dans la charmante petite loité de Rostassac la fête des vignerons du ys. Bien que la récolte ait été déficitaire te année, le vin nouveau est de si bonne té que nous ne doutons pas de l'entrain de la gaieté qui présideront à ces réjouisces consacrées au dieu Bacchus. nne musique, bal public de jour et de t, jeux divers, illuminations, cadre ex-s au bord du Vert : ce sera une bonne

mée à passer pour jeunes et vieux.

Castelfranc Conseil municipal. — Réuni sous la prélence de M. Bonis, maire, le conseil a débéré sur la question de vente de l'usine ectrique de Meymes à l'usine de Luzech. Après lecture faite par M. le maire d'une ettre de M. Albert Hinzelin, agissant com-me administrateur de la Société de Luzech, emandant l'approbation de ladite vente, le onseil autorise la Société de Luzech à se abstituer aux lieu et place de la Société de eymes, sous réserves que toutes les clauseront tenues bonnes par la Société de Lu-zech. Il rappelle à la Société nouvelle que quatre lampes sont à poser de la gare de Castelfranc à l'entrée du village, plus deux lampes à la mairie et une au clocher de l'église pour éclairer l'horloge.

Puy-l'Evêque

Convocation. — Les membres de l'Associaon cantonale des mutilés, réformés et auxiaires de Puy-l'Evêque sont priés d'assister la réunion générale qui aura lieu dimande prochain 16 octobre, à 14 heures, à la lairie de Puy-l'Evêque, salle de la justice

En outre de l'ordre du jour, il sera fait me causerie par un camarade de Cahors, employé à l'intendance militaire, qui se un plaisir de donner tous les renseignements utiles à ceux qui en auraient be-

Conseil municipal. - Le conseil s'est réuni sous la présidence de M. le docteur Goutenègre, maire. Etaient absents, MM. Berrié, Maratuech, Perbosc et Lafon.

M. Berrié, nommé secrétaire de séance, lit le dernier procès-verbal, qui est adopté. le maire donne connaissance à l'assemblée de l'împortante lettre suivante du directeur de l'usine d'éclairage de Luzech, qui intéresse tous les consommateurs de la commune et des environs, adressée

à M. le maire et au conseil municipal. « Nous avons l'honneur de vous informer que nous nous sommes rendus acquéreurs de la Société de Meymes.

« Cette vente ne pouvant être définitive qu'après acceptation par la municipalité et approbation préfectorale, nous vous prions de vouloir bien, d'urgence, nous accorder votre consentement.

L'acquisition est faite par M. Albert Hinzelin, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité d'administrateur délégué de la Société les Carboniques liquides réunis. »

Le conseil, délibérant sur cette affaire et sur la proposition du maire, autorise à l'unanimité, la Société électrique de Meymes à vendre son exploitation à M. Albert Hınzelin. Cette société se substituant en-tièrement à la Société de Meymes.

Au sujet d'une lettre adressée par l'agent voyer cantonal concernant le curage des ruisseaux, le conseil décide qu'il y a lieu de faire terminer le curage des ruisseaux de Niaudon et Fontcuberte le plus tôt possible. M. Girard, agent-vover, est prié de vouloir inviter, une dernière fois, les propriétaires retardataires à effectuer ce travail avant de le mettre en régie à leurs

Le conseil donne ensuite un avis favorable à une demande d'allocation en faveur des parents ayant un fils sous les drapeaux. Une demande d'assistance aux vieillards reçoit un avis identique.

Sur demande formulée par les habitants le robinet de la fontaine du Maréchal Bessières sera remplacé d'urgence. Une vanne sera placée au lavoir de Meymes pour la retenue des eaux.

Grézeis

Médaille militaire posthume. - La mémoire de notre si regretté compatriote Henri Lestrade, du 15e d'infanterie, fils du sympathique conseiller municipal de Grétels, mort au champ d'honneur à Tahure (Marne), vient d'être honorée de la citation posthume suivante qui confère la médaille militaire : « Soldat brave et dévoué, mort pour la France le 3 octobre 1915 des suites de blessures reçues à son

poste de combat (Croix de guerre) ».

Ayant partagé la douleur de la famille pour son deuil cruel, nous prenons part à l'hommage posthume qui sera pour elle

Nous saluons aussi la mémoire de ce soldat, brave enfant du Quercy, resté toujours fidèle au sol natal.

Sérignac

Récompense. - Dans notre numéro du 24 juillet nous faisions connaître à nos lecteurs que Mme Marthe Delpon, domestique chez M. Olières, conseiller municipal de Sérignac, avait reçu un prix de 500 fr. de la Caisse de secours aux Victimes du devoir, pour avoir maîtrisé à 3 reprises différentes un cheval emballé évitant ainsi de très graves accidents.

Nous apprenons avec plaisir qu'une médaille d'honneur vient de lui être décernée par M. le Ministre de l'Intérieur sur la proposition de M. le Préfet du Lot. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour la distinction honorifique qu'elle vient de recevoir.

Bouziès-Haut

Naissance. - Nous avons le plaisir d'apprendre que Mme Michau, qui se trouve pour le moment dans sa famille. à Bouziès-Paut, vient de mettre heureuse ment au monde une charmante fillette qui a reçu le prénom de Jeannine.

Mme Michau est l'épouse de M. Alfred Michau, rédacteur principal à la Direction générale des Contributions directes à

Nos meilleurs vœux de prospérité à la nouvelle née, et nos sincères félicitations à Mme et à M. Michau.

Figeac

Légion d'honneur. - Est nommé chevalier, M. Estève Gustave-Oscar, docteur en médecine à Figeac : « Titres exceptionnels : dé-gagé de toute obligation militaire, a rendu de grands services par son dévouement désintéressé. Pendant toute la durée des hostilités, s'est dépensé sans compter pour les malades et blessés militaires, mettant bénévolement à la disposition du service de santé ses connaissances chirurgicales et son zèle inépuisable. » Nous adressons nos félicitations au nou-

veau légionnaire.

St-Céré

Match de football. — Dimanche 16 octobre, l'équipe première de l'U. S. S. C. aura à disputer un match contre l'équipe deuxième du Stade aurillacois à Aurillac.

Le même jour, l'équipe deuxième recevra sur son nouveau terrain des Tuileries la deuxième équipe de l'Union sportive souilla-

TRAMWAYS DU QUERCY

Tous les Actionnaires de la Compagnie des Tramways du Quercy sont invités à donner d'urgence leur nom à la banque SECONDY, à SAINT-CÉRÉ.

Gourdon

Conférence pédagogique. — La conférence pédagogique des instituteurs et institutrices du canton de Gourdon, aura lieu e 26 octobre prochain, à 9 heures du matin. Les maîtres et maîtresses sont priés de devancer un peu l'heure en raison des questions corporatives qui sont à l'ordre

du jour de cette réunion.

Pharmacie. — Le service pharmaceulique sera assuré lundi par M. Pons.

Prélèvement de lait. — Jeudi matin 13 courant, des prélèvements de lait ont été effectués par le commissaire de police de notre ville.

Les échantillons prélevés ont été transmis au laboratoire régional aux fins d'analyse.

EAU SAINT-MARTIAL

Pharmacie MEULET, à Gourdon.

Dégagnac

Epidémie de rouget. - L'épidémie de rouget qui sévit presque à l'état endémique dans la région de Gourdon, connue sous le nom de Bouriane, s'aggrave tous les jours et le rayon de l'épidémie dépasse aujourd'hui ses limites habituelles. C'est ainsi que dans les communes de Déga-gnac, Lavercantière, Léobard et Concorès de nombreux cas mortels sont signalés Dégagnac est particulièrement atteint, ainsi que Léobard.

On ne saurait trop recommander aux propriétaires de prendre immédiatement les mesures que comporte la situation. I a urgence pour tous les éleveurs de tenir les porcheries dans le plus grand état de propreté, de désinfecter les étables avec de puissants antiseptiques, de répandre ensuite sur le pavé de la chaux vive et de fortement badigeonner les murs. En prenant ces précautions on se prémunit un peu contre le fléau. Pour préserver les porcs du rouget, il n'y a qu'un moyen : la vaccination.

Il est bon de signaler que le vaccin est un traitement préventif et que pratiqué sur des sujets déjà malades il ne peut plus avoir le même effet prophylactique, mais en tout état de cause il est indispensable d'avoir recours à ce traitement scientifique.

Conseil municipal. - Dans sa séance de dimanche dernier la conseil a voté un crédit pour la réfection de la façade de l'hôtel de ville. Quant à l'emplacement où doit être érigé le monument aux morts de la grande guerre, aucune décision n'a été prise. Pourquoi? On dit, mais que ne lit-on pas! Que le nombre de conseillers absents et non excusés ne permettait pas de prendre une décision, peut-être con traire aux vœux de la population et qu'i y avait lieu de renvoyer cette affaire à

une autre séance. Y aurait il des dessous ???

Labastide-Murat

Foire. - Voici les cours pratiqués à notre dernière foire:

Halle aux céréales. - Blé de semence, 60 fr.; maïs, 45 fr.; avoine, de 26 à 28 francs; pommes de terre, Foirail aux boufs. - Bouf de

forte propriété, de 3.800 à 4.200 fr.; bœufs moyens d'attelage, de 2.800 à 3.000 fr.; bouvillons châtrés, de 1.500 à 1.950 fr., le tout la paire. Sur ce marché, les transactions ont été assez nombreuses, avec légère tendance à la hausse.

Foirail aux moutons. — Brebis de troupeau, de 70 à 90 fr.; antenaises suitées, de 90 à 100 fr.; les belles pour reconstitution du cheptel, de 115 à 120 fr. la pièce.

Porcelets. — Cours soutenus, sans hausse ni baisse sur les foires précédentes. Il faut de 50 à 70 francs pour avoir un cochonnet de 2 mois de bonne venue.

Lièvres, 2 fr. 75 le demi-kilo; perdreaux, 5 fr. l'unité; œufs, 5 fr. 50 la douzaine.

Le Vigan

Fête votive. — C'est aujourd'hui qu'aura lieu notre belle fête locale.

Toutes les dispositions sont prises pour que les distractions, la cuisine, les rafraîchissements ne laissent rien à désirer et que chacun et chacune emportent le meilleur souvenir de leur visite dans notre ravissante vallée.

Souillac

A l'octroi. — Les recettes de l'octroi pendant le mois de septembre se sont élevées à 2.065 fr. 60 contre 1.712 fr. 10 pour le mois correspon-

dant de 1920 Les recettes du 1er janvier au 1er octobre s'élèvent à 16.670 fr. contre 13.523 fr. 79 c. pour la période correspondante de l'année écoulée, soit une plus-value pour les neuf premiers mois de l'année de 3.146 fr. 82

Ce résultat, des plus brillants, qui justifie l'exploitation en régie directe, est dû en grande partie à l'activité de M. Joly, le sympathique régisseur de l'octroi.

M. Joly, régisseur de l'octroi a prêté serment en cette qualité à l'au-dience du tribunal civil de Gourdon du 12 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

Revue Scientifique

Fondée en 1863

Paraissant les deuxième et quatrième samedis de chaque mois

SOMMAIRE DU 8 OCTOBRE 1921 I. Les Bases énergétiques de la Théorie atomique, par G. Urbain, membre de l'Institut, membre correspondant de l'Aca-démie Royale des Sciences de Belgique.— . La Peur subconsciente du soldat dans les tranchées, par le Dr Pierre Menard. III. L'Enseignement Technique et l'Instruction Publique, par H. Pécheux, docteur ès Sciences, lauréat de l'Institut.

Notes et Actualités. — Physique : Les lignes spectrales et les théories modernes de la physique: Photographie: papier au charbon sensibilisé d'avance; Aéronautique : la vitesse ascensionnelle des ballonspiletes; Chimie analytique: nouvelle réaction pour la recherche de l'oxyde de carbone dans le sang; Anthropologie : le Congrès international d'Anthropologie; Entomologie : les microlépidoptères de la vigne; Biologie : le pigment mélanique de la truite; Médecine : étiologie de la conjonctivite purulente du nouveau-né; Hygiène: les vins cyanurés; Statistique: la Tchéco Slovaquie; Variétés: un nouveau projet de réforme du calendrier; Industrie Coloniale: le papier de Papyrus; Agronomie: les engrais chimiques et la fumure des jardins.

Nouvelles. - Académie des Sciences; e scientifique universitaire.

Nécrologie. - Le géographe Alfred Académie des Sciences de Paris. -

omptes-rendus des séances des 19 et 2 septembre 1921. Bibliographie. Abonnements: Revue scientifique (seule),

France, un an, 40 francs; six mois, 40 fr. - Etranger, un an, 55 francs; six mois, 30 francs. Revue Scientifique et Revue Bleue (réu-nies), France, un an, 74 francs; six mois,

40 francs. - Etranger, un an, 100 francs; six mois, 55 francs.

Prix du numéro: France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux: Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VII^e. Téléphone Fleurus: (Suite de la Bibliographie en 4°)

AVIS DE DECES

Monsieur LAFAGE, Directeur de l'Ecole primaire supérieure de Cahors; Mademoiselle LAFAGE Louise: Madame SERVANT, née LAFAGE, ins-

et leur famille, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur LAFAGE Pierre âgé de 85 ans, survenu ce vendredi, à 1 h. 30, à Luzech.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Luzech, samedi 15 octobre, à onze heures.

Marché de La Villette

13 octobre 1921.

ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KIL Les porcs se cotent au 50 k. poids vif		
	No.	Constitution of the last of th	T. Andre	Z quai.	o quar.
Bœufs Vaches Taureaux.	2.830))	2,80	2,60	2,25
Veaux Moutons Porcs	1.116 10.958 3.343		4,00. 3,30 5,00	3,50 3,00 4,80	3,00 2,75 4,40
OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur toutes les marchandises.					

Paris, 11 h. 30. Démenti Yougo-Slave

De Belgrade: L'Agence Avala est autorisée à démentir catégoriquement la nouvelle propagée au sujet de la mobilisation de trois classes en Yougo-Slavie.

EN HAUTE-SILÉSIE

De Berlin : Le général Le Rond enverra à Paris, par courrier, un rapport détaillé sur la situation en Haute-Silésie, dans lequel il demanderait, assure-t-on, l'envoi de renforts pour le maintien de

On annonce, d'autre part, que le com-mandement polonais a fait des préparatifs en vue de l'occupation immédiate des territoires qui reviendront à la Pologne, en vertu de la décision de Genève.

De Berlin: Selon le Berliner Tageblatt, la loi relative à la Haute-Silésie sera soumise au Reichstag dans le courant de novembre.

La catastrophe d'Oppau

De Berlin: La Rote Fahne dit que la catastrophe d'Oppau fut un acte crimi-

L'organe socialiste dit que l'enquête fut mal faite. Les hommes chargés de l'instruction, sont, dit-il, les directeurs de l'exploitation. Ils ne sont pas impar-

Aujourd'hui encore un immense danger subsiste, car 8.000 tonnes de matières explosives sont toujours là. La Rote Fahne demande une enquête sérieuse.

Gounaris en France

D'Athènes: On mande, officiellement, que M. Briand a exprimé le désir de voir Gounaris entre le 19 et le 22 octobre. En conséquence la date du départ du premier ministre et du ministre des affaires étrangères devra être avancée.

La Grèce contre Constantin

De Londres: L'ajournement du voyage de la mission Kémaliste en Angleterre serait la conséquence d'une grave situation intérieure en Grèce.

Il paraîtrait, d'après le Daily Express, qu'un mouvement se dessinerait en faveur de l'abdication du roi Constantin à la suite de la déception éprouvée consécutivement à l'échec de la politique constantinienne dans la campagne contre Angora.

Un frein nouveau pour nos trains

Un jeune ingénieur Français, de 27 ans, M. Goullier, vient de mettre au point une invention qui doit attirer l'attention sur la France et qui peut, dans une certaine mesure, éviter les catastrophes. M. Goullier, ingénieur civil, a inventé

un frein dont la caractéristique est l'absence de tout mécanisme. Il s'agit d'un cylin dre à deux pistons utilisant un procédé de freinage nouveau basé sur l'accélération de la vitesse d'écoulement d'air, par l'emploi conjugué d'un réservoir à vide. Ce réservoir absorbe une grande partie

de la chasse d'air, sans qu'il ait a à sa sortie, la résistance offerte par la pression atmosphérique. Jusqu'ici, la France a été tributaire de l'étranger pour tous les systèmes de freins

qui fonctionnent. Celui-ci, qui est exclusi-vement français, est plus rapide que tous ceux dont on se sert actuellement et il est, paraît il, moins coûteux. Des essais de ce frein continu automa-

tique ont été pratiqués en présence d'une naute personnalité technique des chemins de fer. Ils ont été pratiqués ensuite devant l'un des fonctionnaires les plus qualifiés du Ministère des Travaux Publics.

Ces essais auraient, paraît-il, confirmé les précisions techniques de l'inventeur qui va pouvoir installer ses appareils sur un train composé de wagons de marchandises qui sera mis en circulation sur un de nos grands réseaux.

Agence Paris-Télégrammes.

Vente toutes Futailles GRANDE TONNELLERIE

20, Bd Bonnepos, 20

TOULOUSE, Télép. 14/70.

La Méthode du Professeur MICHEL, de Paris, guérit la hernie... C'est un fait!

Pas de discours inutiles, voici des preuves de votre Pays:
M. P. Michel, — Je vous remercie bien sincèrement du concours que vous m'avez prêté et des guérisons obtenues grâce à votre méthode dans le traitement des

Hernieux que je vous ai adressés.

Docteur DAVID, 15, rue Bouquières, TOULOUSE GARDELLE, à St-Léon; — SALERS, à St-Sernin; — AYRIES, à Escanecrabe; — LAPEZE, à Peyrusse-Vieille; — CASTERA, à Labatut; — MEJANE, à Rodel; — PIDOUX, à Bélesta; — TRAVERSE, à Nizas; — MICHEL, à Hérépian; — Mme BERTRAND, à Perpignan; — COUVAI-GNES, à Pampellone; — ESCARE, à Béziers; — ESCUDE, à Mariac; — MARI-GNAN, à St-Sériés; — Mme LOUMAN, à Mazamet; — GOURRET, à Saleich; — CAUSSE, à Carbes; — GIROU, à Graisses-

sac. etc.. etc... Tous guéris en quelques mois de hernies, chutes de matrice, etc.....

Nous conseillons donc à tous ceux atteints de hernies, chutes de matrice, etc., qui veulent guérir, de profiter des passages à:

BRIVE, mardi 18 oct. H. de Bordeaux. SOUILLAC, merc. 19 oct. H. Moderne. SAINT-CÉRÉ, sam. 22 oct. H. Molinié. LALBENQUE, mardi 25 oct. H. du Lion d'Or. PUY-L'ÉVÊQUE, merc. 26 oct. H. Cure. CAZALS, jeudi 27 oct. H. Valette. MEYSSAC, sam. 29 oct. H. Voyageurs. AUBJAC, dim. 30 oct. H. Duranti. GRAMAT, lundi 31 oct. H. de Bordeaux.

Professeur MICHEL, 1, rue Héliot, TOULOUSE.

Coopérative Quercinoise

Société anonyme à capital et personnel variables

Siège social: CAHORS

Cahors, le 15 octobre 1921. Les membres de la Coopérative Quercinoise sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui sura lieu le dimanche 6 novembre, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de la mairie de ORDRE DU JOUR :

1º Lecture des procès-verbaux de séance et de délibération de la précédente assem-

2º Rapport des Administrateurs; 3º Rapport de la Commission de surveillance:

40 Approbation des comptes des exercices expirés; 5º Nomination d'administrateurs; 6º Nomination de Commissaires de sur-

7º Questions diverses. L'Administrateur délégué, RAMES.

BULLBIN FINANCIES

Paris, le 14 Octobre 1921. Le marché semble entièrement dominé par la question de Haute-Silésie. On remarque de nombreuses ventes au Parquet effec tuées en vue de la liquidation de quinzaine. En coulisse, le compartiment des valeurs internationales a été défavorablement in-fluencé par les avis des places étrangères. Les banques abandonnent plusieurs points:

la Paris revient à 1.216, Union Parisienne 802, Lyonnais 1.415, Société Générale 710. Maritimes irrégulières : Chargeurs Réunis 532, Transatlantique 251. Le Suez est plus lourd à 5.860 sur la détente des changes. Cuprifères faibles, notamment le Rio à Industrielles russes sensiblement réali-

Industrielles russes sensiblement réalisées: Naphte 288, Platine 559, Lianosoff 355, Bakou 2.120, North Caucasian 50,50.

Pétrolifères lourdes sur les avis d'Amsterdam et de New-York: Eagle 189, Shell 243, Royal Dutch 18.650, Omnium des pétroles 473. La de Beers est plus faible à 592, sur la baisse de la livre sterling. Il en est de même pour les mines d'or: la Rand Mines à 117,50, Crown Mines 102,50.

Caoutchoutières réalisées malgré la far Caoutchoutières réalisées malgré la fer-meté de la matière : Financière 101, Padang

En valeurs diverses, les Sucreries d'Egypte se tassent à 695, ainsi que la Say ordinaire à 1.319, la Penarroya fiéchit de nouveau à 937, la Kuhlmann à 520 et la Thomson à 827.

--<>総<>-

RUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 2

Pour être Belle

Jean BARANCY

Mère Cajars la regarda et sourit le la voir si sérieuse, elle dont les lèes riaient et chantaient presque

A quoi donc penses-tu? lui demanda-t-elle. A ceci, c'est que ça sera bien ong d'attendre trois ans pour nous

marier, Cyprien et moi. Et folie que de ne pas attendre, répliqua la bonne vieille. Une jeune fille de seize ans et un garçon de vingt et un, le beau menage que ça ferait, par ma foi! J'aurai dix-sept ans à la Noël!

riposta Bellotte. Oui-da, mais le carillon de Pâques n'a pas encore sonné. N'empêche que je ne suis plus

Qui sera, dans trois ans, bien meilleure encore.

ter fille pendant trois ans encore, autant vaut-il que je ne me tourmente

guère.. cela, grand'mère? Parce que tout à l'heure encore,

Parce que tu l'effrayes.
C'est-à-dire qu'il s'effraye luimême et pour un rien. J'aurai en lui un bien singulier beau-frère! Mais, qu'importe? Nous sommes cama-

lui. — C'est vrai, répliqua Bellotte en jetant à terre la menthe maintenant toute flétrie. Je n'ai jamais vu pareille affection d'un frère pour son frère. Il lui obéit comme un petit enfant, a pour lui toutes les prévenances de chaque instant, et, quelquefois, il le regarde comme en ex-

tase. Parions qu'il sera jaloux de - Non, riposta la mère Cajars, ce n'est pas à craindre. Ce garçon-là qui n'a pas pour deux sous d'esprit possède un cœur d'or ; je le connais assez pour l'affirmer. Il aime son frère pour son frère et non pour lui-

son, mais quand j'y demeurerai... Il

me tourmente. - Laisse donc, dit-elle, ça n'est pas à craindre, que je te répète, et, mêmement si tu sais t'y prendre, il t'aimera bien aussi. Seulement voilà, ma fille, il faudra savoir t'y prendre et ne plus le taquiner. Qu'avais-tu'

ainsi, et de chanter et de rire en passant près de lui? - Il m'agace avec sa chanson, toujours la même, dont l'air ressemble à celui d'une complainte; j'ai voulu lui montrer qu'elle avait un

besoin tout à l'heure de le surprendre

autre air. N'empêche que tu as eu tort. Et d'abord, je ne veux plus t'entendre fredonner cette chose-là, qui n'est point pour les petites filles.

qu'un petit sourire malicieux venait glisser sur ses lèvres. Mais la grand'mère ne répondit

Dans la sente étoilée de pâqueret tes roses elles marchaient lentement, s'arrêtant à chaque pas pour dire quelques mots, et la sente, bien courte, cependant, semblait à ce comptelà ne plus devoir finir. Tout à coup, par-dessus la haie qui marchait tête inclinée, suivant sous ses paupières abaissées la vision d'un rêve qu'elle n'avouait pas, se redressa et se tourna vivement du côté de la vieille femme.

- Tu entends, maman? demandat-elle, voilà la Rousse qui m'appelle. Oui, répliqua-t-elle, et si ton grand-père l'a entendue comme nous, il va se fâcher, parce que, bien sûr, il

Et, vivement, elle alla chercher la Rousse dans l'étable. — Je pars, grand'mère, dit Bellot-te en passant devant la vaste cuisine

Puis elle mit sous son bras la branche à aiguillonner, sortit un bas de sa poche et, sans regarder son ouvrage, se mit à tricoter. Pour conduire des vaches au pa-

route et passer ainsi de nouveau devant la maison de Cyprien. Alors, pour ne pas effaroucher encore le frère qu'elle voyait, comme tout à l'heure, travailler derrière la croisée ouverte du rez-de-chaussée, elle toussa doucement afin d'attirer son attention. Le sabotier leva la tête, regarda

dans sa direction, la reconnut et reprit tranquillement sa besogne. - Bonjour, donc, Césaire! lui ditelle en passant quand elle fut près de lui. Grand'mère m'a grondée il y

sabot et réponds-moi. Pourquoi es-tu si poltron? Il posa docilement sur ses genoux

le morceau de bois et l'outil qu'il

tenait, et répondit:

Je ne sais pas!

Tu me connais assez cependant? Et je ne suis pas méchante, Je ne sais pas ! répéta-t-il. Comment ! s'écria-t-elle en riant. Est-ce que je t'ai fait du mal quel-

quefois? Il ne souffla mot, mais elle remarqua la contraction subite de ses sourcils et cessa de rire.

- Je n'ai jamais fait de mal à

personne, reprit-elle; pas plus à toi qu'à n'importe qui. Les sourcils de Césaire se contractèrent davantage, et la ride qui les partageait sembla se creuser plus

Par exemple! j'ai fait du mal à quelqu'un, moi? Il secoua la tête affirmativement, sans détourner les yeux où brillait en ce moment une étincelle d'intelli-

— A Cyprien. — A Cyprien? répéta-t-elle. Voilà qui est fort! Veux-tu... — Il l'a dit, interrompit-il.

- Et à qui, s'il te plaît?

Ah! il a dit ça? Bien vrai, mon Césaire, il faut que tu aies l'entena un instant parce que je t'avais fait dement de l'oreille plus fin que celui Bellotte. Du moment que je dois res
Relotte. D

gaud? Voyons, laisse un peu là ton là. Et n'a-t-il pas dit aussi en quoi j'ai pu lui faire du mal?

- Raconte-moi donc alors, mais vite, parce que ma Rousse n'est point patiente quand nous allons au paquis. En quoi que je lui ai fait du mal, à Cyprien? Au moment précis où elle posait

cette question, une carriole attelée

d'un jeune cheval encore un peu fo-

lichon, arrivait près de la maison, et une voix bien timbrée arracha la petite paysanne à sa conversation. - Hé là! criait-on, faites donc attention à votre bête là-bas; elle tient le milieu de la route et va pren-

dre peur! A cette interpellation brusque, la fillette se retournant et aussitôt le conducteur de la carriole, imprimant un fort mouvement de recul à son cheval, parvint à l'arrêter presque subitement ..

re illuminait son visage rougeaud et ses yeux bleus un peu à fleur de tête, ah! c'est vous Bellotte? Faites excuse si je vous ai parlé de cette façon, je ne vous avais pas reconnue! — Il n'y a point de mal à ça, m'sieur Claudet! répondit-elle en rougissant

et c'est vrai que j'ai tort de bavarder

pendant que la Rousse continue son

une enfant et que je ferais une très honne ménagère, je t'assure, grand'-A la grâce de Dieu, alors! s'écria

- Avoue que tu ne te tourmentais - Pourquoi veux-tu que j'avoue

tu riais de bon cœur. - C'était en passant devant Césaire, pour le faire enrager. Ça m'amuse de voir son air apeuré quand il m'entend rire tout d'un coup près de lui. Il prend une si drôle de mine.

rades malgré mes taquineries, et il aime tant Cyprien? — Oui, il a quasiment un culte pour

heureux le rend heureux également. riva jusqu'à elles, et Bellotte, qui 1 Il n'est pas jaloux de toi à cette heure, pourquoi donc qu'il le devien-- Je ne demeure pas dans sa mai-

y a des fois, quand j'y pense, que ça

Pourquoi donc'? demanda Bellotte en baissant les yeux, tandis

te croit partie avec elle. Je cours alors!

où venait de rentrer la paysanne.

quis il fallait tourner à droite sur la

profondément. — Si ! répliqua-t-il fermement en la regardant bien en face.

chemin.

Ah! fit-il en changeant immédiatement de ton, tandis qu'un souri-

(A suivre)

VOYAGES AU MAROC

1º Par Bordeaux-Casablanca.

Billets directs simples des trois classes de Paris-Quai d'Orsay, Orléans, Tours, Limoges et Gannat pour Casablanca et vice-versa, avec enregistrement direct des bagages des vil-les ci-dessus pour Casablanca.

Validité des bilets simples, 15

Traversée en trois jours.

La Compagnie d'Orléans a ouvert à Casablanca, 4, rue de l'Horloge, une Agence officielle où l'on trouve des billets au départ de Bordeaux pour toutes destinations des grands réseaux français et où l'on enregistre directement les bagages pour les mêmes destinations.

2° Par l'Espagne et Tanger.

C'est la voie offrant la plus courte traversée maritime (3 heures seulement entre Algésiras et Tanger avec services quotidiens).

Entre Paris et Algésiras, vià Bor-deaux-Madrid et vice-versa billets directs simples et d'aller et retour avec enregistrement direct des baga-

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser notamment à l'Administration Centrale de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris, à son Agence, 16, Boulevard des Capucines et aux diverses gares

Bibliographie

La Revue de la Semaine illustrée Directeurs: Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 7 octobre 1921 Enquête sur le rôle de la France dans la défense de l'esprit:

Georges Lecomte, ancien Président de la Société des Gens de lettres, le Livre français. — Dimitri Merejkovsky, le double visage d'Alexandre Ier (roman). (II) Traduct de E. Halpérine-Kaminsky. — René de Plan-hol, Un poète bénédictin au xyme siècle. — Henri Bachelin, le Chant du coq (roman) (XIII).

LA VIE DE LA SEMAINE

Les Fêtes du costume aux provinces de France, par Marcel Provence. — Les Revues françaises, par Etienne Charles. - Revue des faits de la

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Rédaction et administration: 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8°.
Abonnement, 46 fr.; le n°, 1 fr. 50 paraissant le vendredi.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le Nº 72 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître:

Au Congrès de Bordeaux, Paul Coquemard. - Les belles familles françaises. — Une idée: Aide-toi, le Gouvernement t'aidera. La femme et l'enfant. — La Vie intellectuelle et morale : Le billet de l'Oncle : Conseils à une dame trop zélée, Benjamin. — Le Livre du Jour : Quand Israël est

roi, Jérôme et Jean Tharaud. Autour de la corbeilleà ouvrage, Mireille. — Pages Rustiques : La récolte du miel, Michel Sylva. — Petits Travaux, Grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres : Quels sont les secrets pour peindre sur les divers tissus? Maître Jacques. — Jeux de plein air et d'intérieur : Cricket, Raquette. — La Vie et les Livres, Paul Chauvin. — Le coin des mamans: Formez des mères en aimant vos enfants, Cornélie. - Courrier de Quinzaine, G. G. Rose-Goudin. — Apprenons la musique (8º leçon): Théorie, J. Ramus. — Petits cours d'Esperanto, Docteur Pax. — Economie ménagère et Hygiène domestique : Les champignons, Mme Comolet-Sue. — 18e causerie de l'avocat : Droits et devoirs respectifs des époux (suite), Jacqueline Bertillon. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Mode pratique : Robe simple de fillette, Jacqueline Fortier. — Sous la lampe : Le fusil, Gaston Chérau. — La robe de laine, Henry Bordeaux. -Petite Correspondance, Trait d'union. La Finette.

Abonnements: 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI°).

Envoi de spécimen gratuit sur de-

LA REVUE HEBDOMADAIRE Et son supplément illustré

Paraissant le samedi La moins chère des grandes revues françaises

La Revue Hebdomadaire commence dans ce numéro la publication de l' « Envoi à la France, récit du temps de la guerre », par Gabriele d'Annunzio, et publiera cet automne les douze leçons de M. Albert Thibaudet sur « Gustave Flaubert ».

Sommaire du numéro 41 du 8 Octobre 1921 Gabriele d'Annunzio, Envoi à la France (I). - Camille Mauclair, la vie de Paul Adam. - Pierre Hamp,

Tagore. — Alexandre Arnoux, Huon de Bordeaux (mélodrame féerique) (V) (fin). — Philippe de Zara, Une Mission en Asie Mineure. Eski-Chéir (à proposde la guerre gréco-turque). - Jacques Porel, «Siegfried » ou la précocité. — Jacqueline Bertillon, Les Eglises nègres et les mœurs de la race noire aux Etats-Unis (à propos du récent congrès pan-noir).

Chroniques et documents

Louis Latzarus : Chronique parisienne. Clemenceau devant sa statue. — Pierre Capifali : A travers l'histoi re. L'origine corse de Christophe Colomb. - J.-E.: Les livres nouveaux. ABONNEMENTS:

Un an, **52** fr. — Six mois, **28** fr. — Trois mois, **15** fr. — Un mois, **5** fr. Les abonnement partent du 1er de chaque Le numéro 1 fr. 50. - Spécimen gratuit Plon, 8, rue Garancière, Paris.

POUR 2 FRANCS obtenez une jolie montre-bracelet d'une valeur de 30 frs. Ecrire MINIMA, 1, Rue de la Réale, PARIS (1er)

POTASSE D'ALSACE

Vve VIEUSSENS, Albas (Lot)

A PRIX DE GROS FUSILS contre remboursement

ÉPROUVÉS OFFICIELLEMENT à la poudre pyrox. 4º épreuve. Remplacés si pas satisfait, cal. 12, percuss. clº, fer-meture 2 clés Lepage, acier fin, trempé, jaspé, bien fini, léger, 4º épr. 260 frs. Double verr. «Top Lever» acier de sûreté, trempé, jaspé, choché et 1/2 choché bien fini, léger, cal. 12 ou 16 P. C. 4º épr. 325 frs.

Triple verr. « Greener » gravé sur le fusil (Usiné par la fabrique d'armes d'Herstals), choché 1/2 choché, cal. 12 ou 16, 400 frs. Hammerless 3 verr. « Greener » 490 frs.

Lettre au poète hindou Rabindranath | JULIEN BOUISSOU, Narbonne

LIQUIDATION DU-CENTRE AUTOMOBILE de ROMORANTIN (Loir-&-Cher)

MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIERS

CAMIONS DE TOUTES NARQUES

et tous tonnages en état de marche CAMIONS-BENNES BASCULANTES. - CAMIONS-CITERNES. - CAMIONNETTES. TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO, CONDUITE INTERIEURE FORD, CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES DE TOURISME. — PIECES DETACHEES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES ET CHAMBRES A AIR, etc... etc...

POSE DE BANDAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMÉRICAINES (Exceptionnel) VENTE TOUS LES JOURS, DE GRÉ A GRÉ, sans aucune formalité LIVRAISON IMMEDIATE AU CAMP DE PRUNIERS (à Romorantin service automobile pour les visiteurs) Toutes expeditions sont faites sur demandes. — EXPORTATION

Pour tous renseignements, s'adresser au Camp de Pruniers.

Téléphone: CAMP DE PRUNIERS. ROMORANTIN.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Maison de Paris

FOURNISSEUR DE DIVERSES PENSIONS La plus importante Maison de Vêtements de toute la Région Du 27 Septembre au 27 Octobre

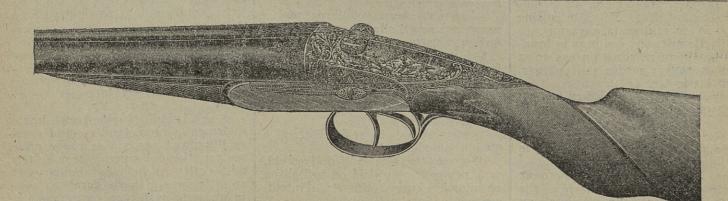
Grande Vente Réclame

Hommes, très belle draperie, nuances assorties sacrifica

Costumes Garçonnets NORFOLK, 9 ans CHOIX CONSIDÉRABLE DE PARDESSUS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Visiter notre Etalage -:- PRIX FIXE

E. ABADIE, Cahors.





M. BLANC, Armurier

83, Boulevard Gambetta, 83. — CAHORS

A VENDRE IMPORTANT FONDS

de carrosserie, forge, charronnage

Facilités de paiement S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

à ALBAS

PROPRIÉTÉ DE 12 HECTARES D'UN SEUL TENANT A proximité du Lot

Vignes, terres labourables de 1er ordre S'adr. à H. MONVILLE, à ALBAS (Lot)

ACHAT, VENTE de Propriétés

BERNHEIM Frères et Fils

23, rue de l'Arcade, Paris

Pour le département du Lot, s'adresser au bureau de Tulle, à Gabriel RIO-BLANC, 38, quai de Rigny, TULLE, Corrèze, ou à M. MICHELET, 14, Bd Gambetta, CAHORS.

A VENDRE UNE VIGNE DE RAPPORT

d'environ 2 hectares avec MAISONNETTE en très bon état sise COTE DES ANES

S'adresser chez M. ANNÈS, rue Pélegri, 8, CAHORS.

A VENDRE pour cause de départ

AVEC FACILITÉS DE PAIEMENT Propriété avec maison d'habitation, gre-

nier, cave, eau, écurie, vivier, vigne, arbres fruitiers, jardin potager. MARATUECH, Route de Toulouse, coin chemin de la Beyne.

ENTREPRISE DE TRANSPORTS

et Camionnages AVEC CHEVAUX OU CAMION-AUTO

Prix spéciaux pour longs parcours S'adresser: MALRIC, transports, Saint-Georges, CAHORS (Lot)

Cabinet immobilier

Achat et vente d'immeubles Propriétés de rapport et d'agrément Châteaux, Maisons, Villas, Jardins, Bois, Fonds de commerce

J. DELLARD

I, rue du Maréchal Joffre, CAHORS

Imprimerie Courslant (personnel intéressé) Le Gérant: A. COUESLANT.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante. Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL

Le D' ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris

et le Corps Médical Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent

indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortiflants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique

contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites algues ou chroniques, et de toutes les affections de poifrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 7 francs. — Prix du litre: 12 francs

Ancien Cabinet dentaire WILCKEN-GARBARINO CAHORS. — 69, Boulevard Cambetta (près de la Mairie)

Docteur AILLET

De la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire Française de Paris Médecin-dentiste du Lycée, de l'Ecole normale de jeunes filles et de l'Hôpital militain Ancien chef du centre militaire d'appareillage dentaire de Toulouse.

Tous soins des dents et des maladies des gencives par les procédés et appareils scientifiques modernes. Asepsie et sécurité assurées. Extractions des dents sans douleur avec anesthésie locale et générale. Obturations émail et amalgames blancs; Dents à pivot; Aurifications; Couronnes d'or fin (coiffes); Bridges (Appareils fixes ou mobiles, sans plaque ni crochels, tout or fin avec dents interchangeables)

tout or fin, ou avec dents interchangeables).

Appareils caoutchouc et or, entièrement garantis.

Livraison des petits appareils et réparations dans la même journée.

Envois par poste. Redressement et attention spéciale apportés aux déviations rrégularités de position des dents des enfants et jusqu'à 20 ues dents des enfants et jusqu'a 20 ans De plus, à ce sujet, consultations à titre gracieux. Depuis sa démobilisation, le Docteur AILLET reçoit lui-même

tous les jours et sur rendez-vous. Il établit pour chaque cas des prix raisonnables. Etude de M. FONTANGES, docteur en droit, avoué à Figeac

E SUR LIGITATI

(Successeur de son père)

à suite de baisse de mise à prix

Adjudication fixée au VENDREDI VINGT-HUIT OCTO-BRE MIL NEUF CENT VINGT-UN, à DEUX HEURES du soir, au Palais de Justice, sis à Figeac, Boulevard Président Wilson.

En exécution d'un jugement son défaut devant Monsieur le rendu sur pied de requête par le Tribunal civil de Figeac, le deux licitation aux enchères publiques juin mil neuf cent vingt-un, enregistré, et d'un autre jugement ren-du par le même Tribunal le 6 oc-

tobre 1921, enregistré,
A la requête de : 1° Monsieur
Léon DESPOUX, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Carbonières, commune de Gréalou, agissant en qualité de tuteur légal de ses enfants mineurs: Stanislas-Jean, Gervais et Marcel DESPOUX, issus de son mariage avec la dame Anaïs COUYBES; 2° Monsieur André ISSIOT, charcutier, demeurant à Figeac; 3° Madame Juliette ISSIOT, épouse assistée et autorisée de Monsieur Paul PONS, propriétaire-agriculteur, demeurant ensemble à Brengues;
Poursuivants, ayant Maître FON-TANGES pour leur avoué,

d'une part, En présence ou lui dûment ap-pelé de Monsieur Aristide MONT-BEL, cultivateur à Carayac (Lot), pris comme subrogé-tuteur ad hoc

des mineurs Stanislas-Jean, Gervais et Marcel DESPOUX, susnomd'autre part.

Il sera procédé le VENDREDI
VINGT-HUIT OCTOBRE MIL
NEUF CENT VINGT-UN à DEUX
HEURES du soir, à l'audience des
criées du Tribunal givil de Fires criées du Tribunal civil de Figeac, au Palais de Justice à Figeac, boulevard Président-Wilson, devant

des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession d'Anaïs COUYBES, quand vivait épouse DESPOUX Léon, demeurant à Puyclavel, commune de

DESIGNATION Immeubles à vendre

Le premier lot comprendra : un

PREMIER LOT

enclos situé sur la commune de Gréalou, composé de divers immeubles en nature de terre, pâture, sol, jardin et maison, parais-sant portés au plan cadastral de ladite commune sous les numéros: 279 de la section B, lieu dit « Védrunes », 303, 304, 305, 306 de la section A, lieu dit « Puy Clavel », pour une contenance totale de quarante-deux ares cinquante-cinq centiares environ et un revenu imposable de cinq francs vingtsix centimes pour la propriété non-bâtie et de sept francs cinquante pour la propriété bâtie, confrontant à propriété de : Cabrignac, Sudres et Ortalo.

Ce lot sera mis en vente sur la Monsieur DUPUY, juge audit mise à prix de sept Tribunal, commis à cet effet, ou à cents francs, ci 700 fr.

Ces immeubles seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réser-

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente dressé par Maître FONTANGES, avoué, a été déposé au greffe du Tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

Les frais de poursuite de vente exposés pour parvenir à l'adjudi-cation seront payables en diminu-tion du prix d'adjudication. L'adjudication aura lieu aux

jour, lieu et heure sus-indiqués sur la mise à prix de sept cents francs, ci 700 fr. Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hy-

pothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication. Pour extrait certifié véritable.

Figeac, le 12 octobre mil neuf cent vingt-un. Signé: FONTANGES, avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître FONTANGES, avoué à Figeac, y demeurant, avenue de la Gare, poursuivant la vente.

Cahors, Imp. COUESLANT.